

« Ville émancipatrice »

Pôle Ville Educative

Nos références : MNM /VT/24-00145

Affaire suivie par : VT

☎ 04.90.16.32.72

AVENANT n°1 de la CONVENTION - 084-218400075-20240315-ASS-D105-2024-AR

ENTRE-LES SOUSSIGNES,

D'UNE PART,

La Ville d'Avignon, représentée par Madame Cécile HELLE, Maire agissant es-qualités, en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 04 juillet 2020 et de l'arrêté du 23 juillet 2020 portant délégation de fonction de Madame le Maire à Monsieur Claude NAHOUM, Premier Adjoint au maire, délégué à la Ville Educative, Culturelle et Solidaire, et en vertu d'une décision du 5 août 2024.

ET

D'AUTRE PART,

Le Centre Social « LA FENETRE »

Représenté(e) par **Audrey FOURNIER**

En qualité de Directrice

DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUÉ : 6 AVENUE FRANÇOIS MAURIAC

Code postal : 84000 Ville : AVIGNON

Téléphone : 06 20 27 01 85

Et Gérée par : Audrey FOURNIER

Téléphone : 04 90 87 31 27

Courriel : fenetre84@yahoo.fr

Désignée ci-après **le bénéficiaire,**

D'autre part,

IL EST RAPPELE CE QUI SUIT :

Par convention **084-218400075-20240315-ASS-D105-2024-AR, du 15 mars 2024** la Ville d'Avignon a mis gracieusement à la disposition du bénéficiaire les locaux de l'école élémentaire PIERRE DE COUBERTIN – 13 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN – 84000 Avignon, en vue de l'accueil d'enfants âgés entre 6 à 12 ans (sauf les samedis, dimanches, jours fériés et mercredis travaillés), en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Modification de l'article 1 rubrique « A – La Mise à Disposition de l'Ecole : »

A/ LA MISE A DISPOSITION DE L'ECOLE : (préciser le nom et l'adresse de l'école)

MATERNELLE :

ELEMENTAIRE : SAINT EXUPERY - 14 RUE A. DE SAINT EXUPERY – 84000 AVIGNON

PRIMAIRE :

Informations complémentaires sont ajoutées :

En raison de travaux durant la période des vacances de la Toussaint du 21/10/2024 au 31/10/2024, sur l'école élémentaire Pierre de Coubertin, 13 avenue Pierre de Coubertin - 84000 AVIGNON, le Centre social « La Fenêtre » est déplacé provisoirement sur l'école élémentaire Saint Exupéry - 14 rue A. de Saint Exupéry – 84000 AVIGNON uniquement sur cette période.

Cette occupation se fera selon les mêmes modalités (horaires, activités, effectifs, etc.).

Modification de l'article 2 rubrique « C – Désignation des Locaux : »

c) Désignation des locaux : Indiquer précisément les locaux utilisés, leur nombre et leur situation dans l'école, l'étage et numéro(s) de salle(s) :

La grande salle d'activité, la cour de récréation, le préau, les sanitaires

Tous les autres articles dans la convention d'origine demeurent inchangés.

Fait à Avignon, le 5 Août 2024

Signature des deux parties

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,
Signature

Claude NAHOUM

Pour Le Centre Social
La Directrice

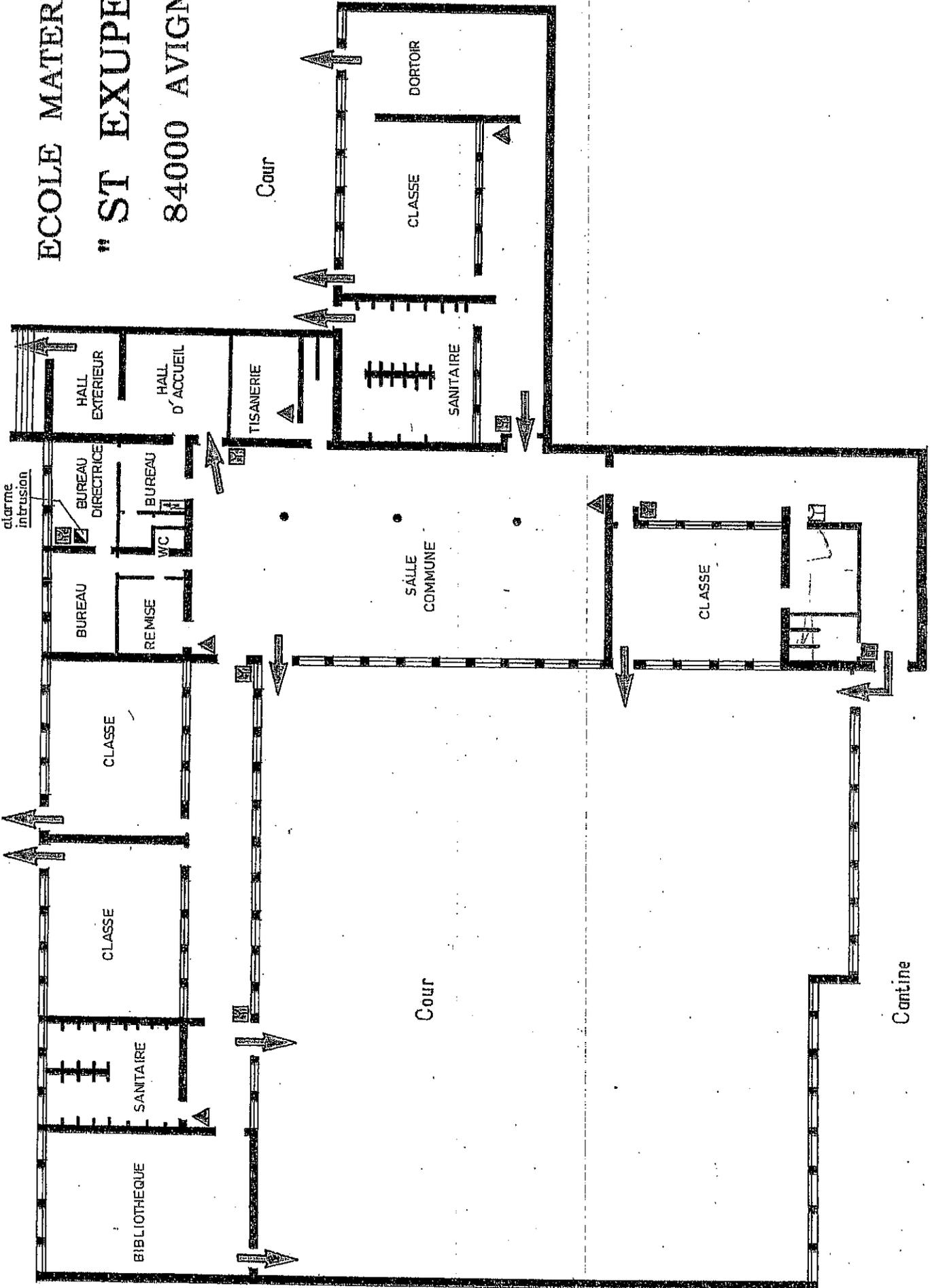
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Audrey FOURNIER

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20240805-ASS-D403-2024-AR
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024

VILLE D'AVIGNON

ECOLE MATERNELLE " ST EXUPERY " 84000 AVIGNON



DELTA INCENDIE ALARME
☎ 04.90.83.44.44